

NEWSLETTER FDFA

DECEMBRE 2025

Femmes handicapées, mais pas invisibles !

EN CE MOIS DE DECEMBRE, NOUS SOMMES HEUREUSES DE PARTAGER LES ACTUALITES, LES PROJETS ET LES TEMPS FORTS QUI ANIMENT FDFA.

SOMMAIRE

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

- ***Edito de la Présidente***
- ***Edito de la Directrice Générale***
- ***Actualités FDFA***
- ***Tribune du 25 Novembre - Chantal RIALIN et Soraya ALMANSA***
- ***Zoom sur les violences administratives***
- ***Droit à l'interprète LSF pour les femmes sourdes***
- ***La biographie du mois: Emmanuelle LABORIT***
- ***Recettes festives***
- ***Recommandations culturelles***
- ***Nos voeux***



L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

CHANTAL RIALIN

Chères amies, chers amis,

Le 19 novembre dernier, j'ai eu l'immense honneur de recevoir **la Médaille de la Région Île-de-France, remise par Madame Valérie Pécresse**. Au-delà de la reconnaissance personnelle, je souhaite avant tout dédier cette distinction à toutes les femmes en situation de handicap. Ce sont **leurs voix, leurs combats, leurs résistances quotidiennes** qui donnent sens à notre action. Cette médaille est aussi un hommage à l'œuvre fondatrice de Maudy Piot, dont nous poursuivons, avec fidélité et détermination, **l'engagement pour la dignité, l'écoute et les droits des femmes en situation de handicap**.

En cette fin d'année, je veux souligner un mouvement encourageant : **les actions de sensibilisation se multiplient dans les entreprises et les institutions**. Interventions, formations, tables rondes, campagnes internes... Partout, on nous sollicite pour comprendre les réalités vécues par les femmes en situation de handicap face aux violences. Cette dynamique traduit une reconnaissance de plus en plus nette de **l'expertise de terrain unique de FDFA, construite grâce à notre ligne d'écoute, à nos accompagnements, à nos analyses et à la force de notre réseau**.

Nous poursuivrons ce travail essentiel en 2026, avec la même exigence et la même conviction : rendre visibles ces vies trop longtemps tues, et construire **une société où chacune peut vivre en sécurité, en autonomie et en liberté**.

Avec toute mon amitié et ma reconnaissance,

Chantal Rialin
Présidente FDFA



L'ÉDITO DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

SORAYA ALMANSA

L'année 2025 a été marquée par une **dynamique importante autour de la conception d'outils de sensibilisation et d'accompagnement**. Le **Handi-mètre**, la **Roue des violences**, la **Fleur de l'écoute**, la **Frise chronologique** ou encore **nos guides internes** ont suscité de nombreuses demandes de la part des entreprises, institutions et partenaires. Cette mobilisation confirme la reconnaissance de notre expertise et l'intérêt croissant pour une **approche fondée sur l'innovation sociale et l'expérience des femmes elles-mêmes**. Ces outils ont un objectif simple : outiller les femmes en situation de handicap pour mieux comprendre, nommer, se protéger et faire valoir leurs droits.

En 2026, FDFA poursuivra le **développement de nouveaux projets** pour renforcer encore son ancrage et rendre plus visibles les réalités vécues par les femmes en situation de handicap. Notre ambition est de consolider une structure capable de produire, partager et diffuser des **ressources fiables, accessibles et opérationnelles**.

Cette dynamique s'accompagne d'une **professionnalisation accrue de notre pôle écoute**, depuis l'arrivée de Charlotte Bacon, écoutante professionnelle. L'équipe se renforce également avec Prune Gorget, chargée de mission lutte contre les violences, Lauricia Dakio, en alternance en communication et coordination de projets, et Clémence Magnien, docteure en informatique et universitaire, qui rejoindra FDFA en stage à compter du 8 décembre pour contribuer - entre autres - à la structuration de nos outils et de notre pôle écoute .

Asanya Rey et Léonie Humbert poursuivent quant à elles leur deuxième année à Sciences Po et effectuent leur stage au sein de FDFA. Leur travail sur **le regard intergénérationnel autour du handicap**, ainsi que **la construction et la co-construction d'outils**, participe pleinement à cette dynamique d'ouverture et de renouvellement.

FDFA entre dans **une nouvelle phase : plus outillée, plus structurée, plus visible**. Nous continuerons à avancer avec constance pour soutenir les femmes en situation de handicap victimes de violences et faire progresser la connaissance, la sensibilisation et la prévention des violences.

Je vous remercie de votre engagement à nos côtés.

Soraya Almansa

Directrice générale FDFA



LES ACTUALITÉS DE FDFA

Chantal Rialin honorée pour son combat en faveur des femmes en situation de handicap.



Lors de la séance plénière du Conseil régional d'Île-de-France, mercredi 19 novembre 2025, la Région a remis sa médaille à vingt Franciliennes et Franciliens dont les parcours incarnent "le courage, la solidarité et l'engagement au service des autres".

Parmi eux, Chantal Rialin, présidente de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, a été décorée par Valérie Péresse. Cette distinction honore son travail de longue date pour la défense des droits des femmes en situation de handicap et plus.

particulièrement celles victimes de violences. Notre présidente milite sans relâche pour leur visibilité, leur protection, leur autonomie et pour que leurs voix soient entendues.

En lui attribuant cette médaille, la Région Île-de-France met en lumière l'importance de l'engagement associatif, de la solidarité et de la lutte contre les violences et les discriminations à l'égard des femmes en situation de handicap. Félicitations à Chantal Rialin, et gratitude pour son action inspirante.



Intervention à l'Hôtel de Ville par Charlotte Bacon

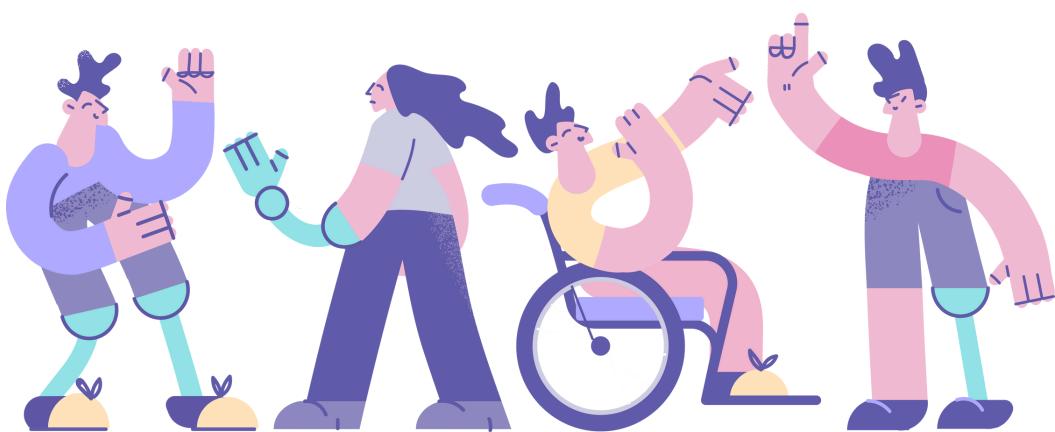
Le 25 novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'équipe de FDFA a été invitée à participer à une conférence consacrée aux femmes en situation de vulnérabilité. À cette occasion, notre écoutante professionnelle de la ligne d'écoute EVFH, Charlotte Bacon, a pu prendre la parole au nom de FDFA. Elle a ainsi présenté la réalité et la brutalité des violences faites aux femmes en situation de handicap, nourrie par les récits recueillis via la ligne d'écoute.

Cet événement a permis de visibiliser à nouveau les violences faites aux femmes en situation de handicap et de rappeler l'existence de notre ligne d'écoute dédiée EVFH (lundi au vendredi de 10h à 17h au 01 40 47 06 06 ou par mail : ecoute@fdfa.fr).



LES INFOS PRATIQUES

- **FDFA se refait une beauté et vous dévoilera à la rentrée son nouveau site internet !**
- **FDFA fermera ses portes du 24 Décembre 2025 à 14h, au 4 Janvier 2026 inclus.**
- **Notre local est toujours fermé en raison d'un dégât des eaux: les ateliers, permanences et autres activités sont suspendus pour le moment, merci de ne pas venir au local. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informé.e.s régulièrement.**
- **Chères adhérent.e.s, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle pour continuer à bénéficier de nos actions, participer à nos projets et soutenir la cause des femmes en situation de handicap.**



FEMMES POUR LE DIRE

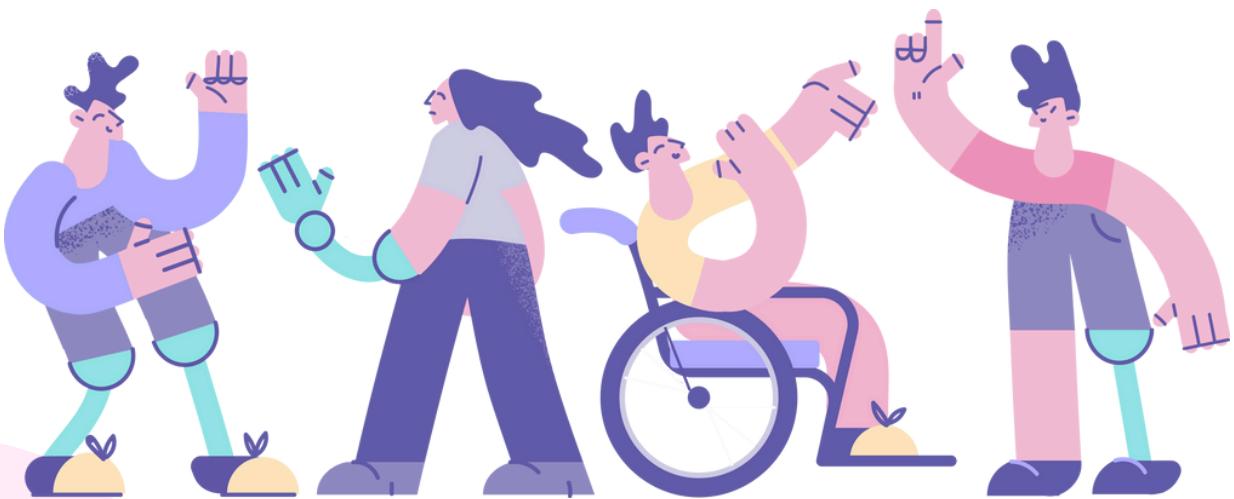
FEMMES POUR AGIR



Tribune

25 NOVEMBRE 2025

Par Chantal RIALIN, Présidente de FDFA,
et Soraya ALMANSA, Directrice générale de
FDFA



Ligne d'écoute Violences femmes
handicapées 01 40 47 06 06,
ecoute@fdfa.fr



Mettre fin au silence !

La réalité des violences vécues par les femmes en situation de handicap

Elle s'appellera Esther*.

Esther a 60 ans. Elle vit avec une maladie invalidante contre laquelle elle se bat chaque jour. Mariée depuis des décennies, mère de deux enfants, elle partage son quotidien avec un homme qui peut faire preuve d'une violence extrême. Pendant longtemps, elle a banalisé les insultes, les coups, les humiliations, les viols. Nommer les violences, c'était les faire exister. Une nuit, il l'a poussée sur le canapé, couteau en main. Une autre fois, il l'a rabaisée pour un geste qu'elle « ne comprenait pas ». Il lui a fallu des années pour comprendre qu'elle était sous emprise. Et encore plus longtemps pour oser en parler. Le jour où elle a appelé notre ligne d'écoute Écoute Violences Femmes Handicapées EVFH, Elle nous a demandé : « Est-ce que... est-ce que ce que je vis existe ? »

Oui, Esther. Cela existe, lui a répondu Charlotte Bacon, écoutante professionnelle pour la ligne d'écoute "écoute Violences Femmes Handicapées" ([01 40 47 06 06
ecoute@fdfa.fr](mailto:ecoute@fdfa.fr)).

Et si ces violences perpétuent, c'est précisément parce que beaucoup n'osent pas parler.



L'invisible dans le visible !

Depuis plus de vingt ans, chez Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, nous recueillons ces paroles fragiles : d'abord à demi-mots, puis plus clairement, et enfin avec une force immense.

Ces récits ne sont pas des anomalies. Ce sont les manifestations d'une réalité profonde et encore trop méconnue. La société a progressé. Mais une vérité demeure : 4 femmes en situation de handicap sur 5 subissent des violences.

Pourtant, elles restent les grandes oubliées de la protection sociale.

Le paradoxe est cruel : celles que l'on entend le moins sont celles qui souffrent le plus.

*Toute ressemblance avec des faits et des personnages existants ou ayant existé serait purement fortuite et ne pourrait être que le fruit d'une pure coïncidence

Près de 80 % des femmes en situation de handicap déclarent avoir subi des violences.



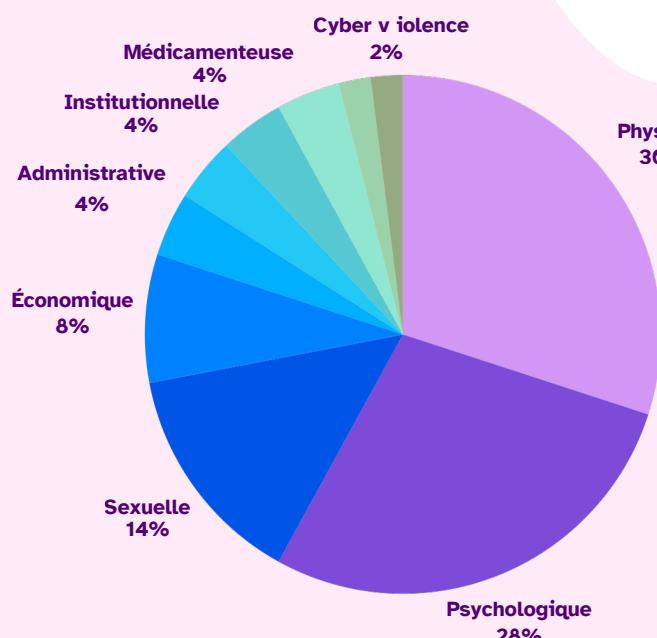
Pourquoi ce chiffre reste-t-il ignoré ?

Ce chiffre devrait être au cœur des stratégies publiques, des dispositifs féministes, des comités ministériels, des politiques sociales. Ce n'est pas encore le cas.



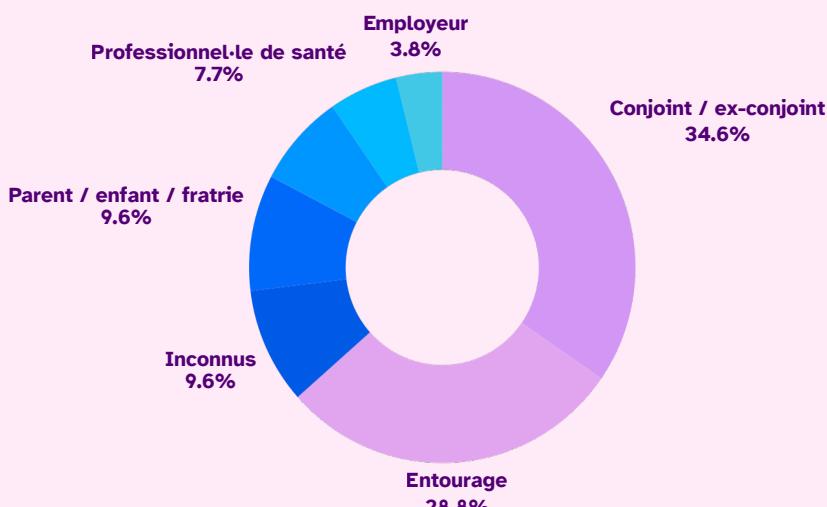
Les violences vécues par ces femmes sont silencieuses. Elles se nichent dans les gestes du quotidien, souvent masquées par l'idée d'aide. Elles sont prises pour de la fragilité, jamais reconnues comme systémiques. L'invisibilité transforme la violence en normalité.

Répartition des types de violences



Données sur notre ligne d'écoute EVFH*:

Répartition des auteurs de violences



Les données issues de la ligne d'écoute ne sont pas encore actualisées ni validées officiellement. Elles seront intégrées dès qu'elles auront été consolidées

Un mouvement pour toutes les femmes

Les avancées sociales et les combats pour les droits des femmes ont ouvert des brèches immenses.

Mais ils laissent encore trop souvent de côté les femmes en situation de handicap.

Inclure les femmes en situation de handicap ne complique pas la protection : cela la rend plus **juste, cohérente, humaine.**

« La question des femmes en situation de handicap n'est pas une revendication de plus : c'est une question de dignité, d'humanité et de responsabilité collective. Nous recevons près de 3000 appels par an. Ce sont des vies bouleversées. Une société se juge à la manière dont elle protège celles qui n'ont personne. »

Soraya Almansa, Directrice générale de FDFA

À TITRE ILLUSTRATIF, VOICI UN TÉMOIGNAGE ANONYMISÉ ISSU DE NOTRE LIGNE D'ÉCOUTE :

“Caroline a 50 ans. Elle se bat chaque jour contre la maladie de Charcot. Elle est mariée depuis longtemps à un homme. Des enfants sont nés de leur union. Elle raconte que son mari est bipolaire et traverse parfois des crises d'une violence extrême. Pourtant, elle ne met pas ce mot-là, « violence », sur ce qu'elle vit. Elle ne s'y autorise pas.

Elle décrit cependant la scène de la semaine passée:

Son mari, couteau de cuisine à la main, découpant les tableaux accrochés au mur avant de les jeter dans la cheminée, brisant lampes et vaisselle.

Il a été interné peu après, dans un hôpital psychiatrique.

Malgré tout, pour elle, ce n'est pas de la violence. Elle explique que « ce n'est pas de sa faute, c'est la maladie ». Lorsqu'on lui parle de violences, elle refuse ce terme.

Interrogée sur le fait de savoir si c'était la première fois, elle répond que non. Il y a eu les insultes, les dénigrements, puis cette peur permanente, vécue comme les enfants. Mais elle minimise toujours, enveloppant le vécu dans « il n'était pas si bien », « ça passera », « c'est la maladie ». Petit à petit, elle reconnaît pourtant ce qu'elle subit depuis longtemps : des violences psychologiques. Elle espère encore que son mari reviendra, que son traitement l'apaisera. Son espoir est fragile, mais elle s'y accroche.

Il lui est conseillé de se protéger. Face à la maladie complexe de son mari, au-delà du trouble psychiatrique, il reste un homme qui peut faire très mal. Les équipes lui rappellent qu'elle a des droits : droit à la sécurité, à l'urgence, à la prévention. Elles l'invitent à se mettre à l'abri.

Il est recommandé qu'elle puisse être accueillie, avec ses enfants, chez des proches ou dans un lieu sécurisé, afin de souffler et de réduire le danger.

Au terme de l'échange, il apparaît qu'elle a besoin de temps. De reprendre son souffle. De comprendre qu'elle est réellement en danger, et qu'elle a le droit d'être en sécurité.”

Une société qui ferme les yeux sans le vouloir



Il ne s'agit pas d'un manque de bonne volonté. Il s'agit d'un héritage culturel : le handicap est associé à l'infantilisation.

D'où des situations absurdes et pourtant quotidiennes :

- *Une femme sourde ne peut pas porter plainte faute d'interprète ;*
- *Une femme malvoyante signe un document illisible pour elle ;*
- *Une femme autiste est hospitalisée alors qu'elle avait simplement besoin de calme ;*
- *Une femme en fauteuil se voit refuser un refuge, faute d'accès.*

***La violence commence là où l'intention manque.
Quand la société détourne le regard, la violence progresse !***

Nos actions et pourquoi il faut changer d'échelle

Chez FDFA, nous avons créé, sous l'impulsion de la direction, ce qui n'existeit nulle part ailleurs : des outils conçus par et pour les femmes en situation de handicap. Des outils pensés pour être appropriables, accessibles, utilisables.

Le Handi'Mètre

Le Handi'Mètre

Lutter contre les violences faites aux femmes en situation de handicap

80% des femmes en situation de handicap sont victimes de violences psychologiques et physiques et courent un risque plus élevé que les autres de subir des violences sexuelles.*

Les violences faites aux femmes en situation de handicap, c'est quoi ?

Ce sont des violences spécifiques comme les violences matérielles, administratives, psychologiques, économiques, institutionnelles, médicales, physiques, sexuelles, etc.

Les femmes en situation de handicap sont des personnes et des citoyennes à part entière. Les violences dont elles sont victimes doivent impérativement cesser.

Femmes handicapées, mais pas invisibles !

BESOIN D'AIDE ?

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir :
 01 40 47 06 06 : EVFH - appel anonyme non surtaxé du lundi au vendredi de 16h à 17h ;
ecoute@fdfa.fr - pour les femmes déficientes auditives ;
 3919 - appel anonyme et gratuit ;
 114 - SMS ou visio pour les personnes sourdes ou malentendantes ;
 17 - police / gendarmerie.

Source : Résolution du Parlement européen du 26 avril 2007 sur la situation des femmes handicapées dans l'Union européenne (2006-2277/2007).



Conçu par Albertine Roux, chargée de mission lutte contre les violences, et initié par Soraya Almansa, le Handi'Mètre est un indicateur unique en France, spécialement adapté aux réalités vécues par les femmes en situation de handicap. Il vise à reconnaître les violences spécifiques, systémiques et souvent longtemps invisibilisées que subissent ces femmes : violences psychologiques, administratives, institutionnelles, économiques, sexuelles, verbales... L'objectif est de diffuser un outil de référence, accessible et appropriable, permettant aux femmes en situation de handicap d'identifier les violences, de se situer et de se repérer, mais aussi d'être mieux outillées pour demander aide, soutien et protection. FDFA s'engage ainsi à rendre visibles des situations souvent tues ou minimisées.

La roue des violences



Également initiée par Soraya Almansa, la Roue des violences a été réalisée par Léonie Humbert, étudiante à Sciences Po Paris et stagiaire à FDFA. Cet outil pédagogique identifie clairement les multiples formes de violences que peuvent subir les femmes en situation de handicap : psychologiques, économiques, administratives, institutionnelles, numériques, médicales, physiques, sexuelles... La Roue rend visible, de manière simple et structurée, la complexité des violences et permet une meilleure compréhension par le grand public, les professionnel·les et les femmes elles-mêmes. C'est un outil fort, concret et pédagogique pour rendre visibles les différentes sortes de violences que les femmes en situation de handicap sont susceptibles de vivre. C'est un support concret pour sensibiliser, prévenir et accompagner.

La Frise chronologique



Initiée par la direction, cette frise a été réalisée par Asanya Rey, étudiante à Sciences Po Paris et stagiaire FDFA, qui avait déjà conçu la campagne de sensibilisation « **J'entends** ».

Elle retrace les **dates**, les **lois**, les **avancées**, les **combats** pour aller vers une justice sociale.

Elle montre le chemin parcouru et révèle les zones d'ombre de notre mémoire collective.

La Fleur de l'écoute

Cet outil a été initié par Soraya Almansa et réalisé par Charlotte Bacon, écoutante professionnelle de la ligne EVFH de FDFA. La fleur représente les valeurs portées par FDFA lors de l'écoute, afin de garantir un cadre bienveillant, inclusif, éthique et confidentiel à nos appelantes.



Nous voulons une société où ...

**La lutte contre les violences inclut
toutes les femmes.**

L'accessibilité n'est pas optionnelle.

**Les lieux d'accueil sont adaptés aux
mobilités, aux corps et aux
communications.**

**Les femmes en situation de handicap
participent aux décisions, pas
seulement aux accompagnements.**

**La vulnérabilité est perçue comme un
appel à la responsabilité collective.**

**Nous n'appelons pas à une rupture
brutale.**

**Nous appelons à un élargissement du
regard, à une maturité collective
nouvelle.**

Pour en savoir plus, cliquer ici

Quand les plus invisibles deviennent visibles, tout le monde se relève.

Depuis vingt ans, nous observons la même réalité :

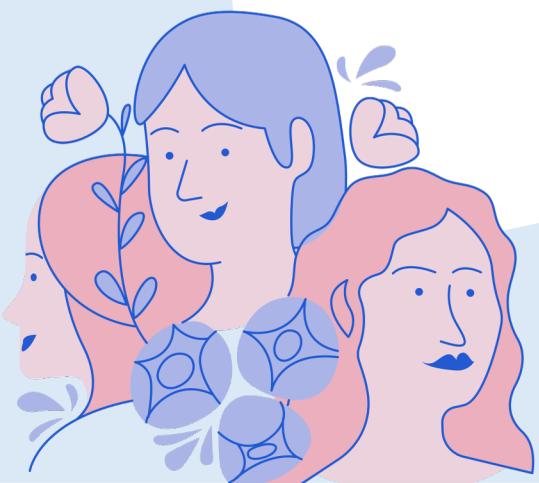
Quand une femme en situation de handicap retrouve sa voix, la société s'élève.

Quand une femme sourde est entendue, tout le monde gagne.

Quand une femme en fauteuil peut fuir un danger, tout le monde gagne.

Quand une femme déficiente intellectuelle est crue, tout le monde gagne.

Quand une femme autiste est accueillie avec respect, tout le monde gagne.



25 NOVEMBRE

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Femmes handicapées,
mais pas invisibles !



**JE DONNE POUR
LUTTER
CONTRE LES
VIOLENCES
FAITES
AUX FEMMES
EN SITUATION
DE HANDICAP**

FAITES UN DON !



Ligne d'écoute Violences
femmes handicapées 01 40
47 06 06, ecoute@fdfa.fr.

À propos des signataires

Chantal RIALIN Chantal Rialin est Présidente de FDFA depuis 2021, Chevalier de la Légion d'honneur, diplômée en Sciences de l'Éducation et ancienne assistante sociale. Elle anime la ligne d'écoute EVFH et les permanences sociales bénévoles. Elle a reçu la Médaille de la Région Île-de-France des mains de Valérie Pécresse le 19 novembre 2025 pour son engagement en faveur des femmes en situation de handicap.

Soraya ALMANSA Directrice générale de FDFA depuis 2025, elle est diplômée de plusieurs formations universitaires et s'est formée auprès de l'Institut National Supérieur de la formation et de la recherche sur le Handicap à Suresnes. Elle est, entre autres, à l'initiative des principaux outils de sensibilisation et supports de communication développés récemment par l'association tels que le Handi'Mètre, la Roue des violences, la Frise chronologique et la campagne « J'entends ».



LES VIOLENCES ADMINISTRATIVES VUES PAR CHARLOTTE BACON, ECOUTANTE PROFESSIONNELLE EVFH

Véronique, 50 ans, est en situation de handicap mental. En pleurs, elle appelle pour demander de l'aide.

Depuis 15 ans, son mari exerce des violences, profère des menaces et la harcèle, surtout lorsqu'elle évoque l'idée de partir.

Sur le plan financier, Sabrina assume seule toutes les dépenses du foyer : son compagnon accumule les dettes et ne contribue pas aux charges.

La peur est constante. Sabrina redoute les réactions de son mari et craint pour la sécurité de leur fille de 5 ans. Elle envisage de pouvoir prochainement se réfugier chez sa fille aînée, issue d'une précédente union.

Elle craint également de demander le divorce : dans le cadre d'une procédure, son mari pourrait tenter d'utiliser son handicap pour la décrédibiliser en tant que mère — un risque malheureusement fréquent.

L'histoire de Sabrina montre que, en plus des violences conjugales, les femmes en situation de handicap sont exposées à des violences administratives. Il s'agit d'obstacles créés par les institutions et les démarches juridiques, sociales ou médicales, qui deviennent eux-mêmes une source de pression et de vulnérabilité.

Dans son parcours, ces violences administratives apparaissent à plusieurs niveaux :

- **Lors d'une séparation, la crédibilité parentale de Sabrina pourrait être mise en doute non pas en fonction de ses capacités réelles, mais en raison de son handicap. C'est une forme de violence administrative : lorsque le système judiciaire reproduit des préjugés validistes au lieu d'évaluer la situation de manière adaptée.**
- **Pour quitter un conjoint violent, Sabrina doit prouver les violences, demander un relogement, solliciter les services sociaux, entamer une procédure juridique, gérer les questions de garde d'enfant, sécuriser ses preuves, etc. Pour une femme en situation de handicap, ces démarches sont longues, techniques, parfois humiliantes ou incompréhensibles. Cette surcharge administrative retarde la mise à l'abri et augmente la dépendance à l'agresseur.**

Les violences administratives ne sont pas de simples complications. Elles peuvent empêcher une femme de partir, de se protéger, de garder ses enfants ou d'accéder à ses droits. Elles s'ajoutent aux violences conjugales et les aggravent.

Pour les femmes en situation de handicap, déjà confrontées au sexism et au validisme, ces obstacles deviennent parfois aussi dangereux que la violence elle-même. Reconnaître ces violences, c'est affirmer que l'accès à la sécurité, à la justice et au relogement ne doit jamais dépendre du handicap ni de la capacité à naviguer dans des démarches complexes.

LE DROIT A UN INTERPRETE LSF POUR LES VICTIMES SOURDES

Les femmes sourdes cumulent une double vulnérabilité : en tant que femmes et en tant que personnes sourdes. Elles sont encore largement exclues de nombreux services, faute de professionnels formés et de dispositifs accessibles. Leur dépendance à un interprète renforce l'isolement et témoigne d'un validisme persistant.

Sur le plan juridique, le droit à un interprète en langue des signes française est pourtant garanti :

- **Article 345 du Code de procédure pénale : toute personne sourde a droit à être assistée d'un interprète LSF durant les procédures pénales.**
- **Article 23-1 du Code de procédure civile : ce même droit s'applique pour les audiences civiles.**

Dès le dépôt de plainte, les forces de l'ordre ont l'obligation de faire intervenir un interprète LSF expert judiciaire, pris en charge au titre des frais de justice. Pourtant, ce droit reste trop souvent mal appliqué : certaines femmes sont invitées à revenir accompagnées d'un proche pour traduire, ce qui est particulièrement dangereux en cas de violences conjugales. La rareté des interprètes experts et la difficulté à trouver un avocat formé à la LSF aggravent encore les obstacles.

Ces manquements portent atteinte à plusieurs droits fondamentaux, notamment au droit à un procès équitable et au respect de la vie privée. Sans interprète, une femme sourde ne peut ni comprendre, ni témoigner, ni se défendre à égalité.

Des structures comme FDFA, InfoSens ou Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires contribuent à pallier ces insuffisances. L'adresse ecoute@fdfa.fr permet aux femmes sourdes ou ne pouvant parler de nous contacter.

Prune Gorget, Chargée de mission Lutte contre les violences.

Femmes pour le dire, femmes pour agir : notre raison d'être

80 %

des femmes handicapées subissent des violences au cours de leurs vie.

Ces violences sont multiples, souvent cumulatives et structurellement invisibilisées. Elles peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, institutionnelles, ou encore médiales.

C'est pour faire face à cette réalité que notre association a été créée.

NOS MISSIONS

- Promouvoir **l'égalité des droits et des chances** pour tout.es
- **Lutter contre toutes formes de violences** envers les femmes en situation de handicap
- Favoriser **l'inclusion sociale, économique, culturelle et politique** des femmes en situation de handicap
- Créer des **espaces d'entraides, de solidarité et d'échanges** entre femmes, en veillant à **l'accessibilité** pour toutes

NOS ACTIONS

- Maintenir et faire vivre notre **ligne d'écoute « Écoute Violences Femmes Handicapées »**
- Accompagner les femmes en situations de handicap via **l'organisation d'ateliers**
- **Sensibiliser le public, les institutions et les autorités** pour alerter aux spécificités des violences et des discriminations faites aux femmes en situation de handicap
- **Collaborer avec d'autres associations, organismes et institutions** afin de renforcer la visibilité et la prise en charge des femmes en situation de handicap
- **Organiser des actions de plaidoyer** visant à influencer les politiques publiques en faveur des femmes en situation de handicap

Femmes pour le dire, femmes pour agir : notre raison d'être : quelques chiffres clés

Une ligne d'écoute permettant d'accompagner les femmes victimes de violences...

+ 3000

Appels accueillis chaque année via la ligne EVFH

+ 100

Femmes accompagnées et orientées tout au long de l'année

238

Dossiers suivis de manière approfondie, permettant aux femmes d'obtenir protection, soins...

Une ligne reconnue aujourd'hui par les institutions publiques comme un relais essentiel dans la lutte contre les violences faites aux femmes

... Et des actions terrains pour accompagner et sensibiliser sur ces types de violence



+ 88

Ateliers dans l'année avec les adhérentes (anglais, beauté & créativité, informatique...)



+ 700

Personnes sensibilisées à ces violences (sages-femmes, services publics...)



Et des campagnes publicitaires pour sensibiliser le grand public





EMMANUELLE LABORIT

Née sourde en 1971, Emmanuelle Laborit découvre la langue des signes à 7 ans, un tournant qui lui ouvre un espace de communication, de compréhension et d'identité. Très vite, le théâtre devient pour elle un refuge et une force. En 1993, elle bouleverse le public dans *Les Enfants du silence* et reçoit le Molière de la révélation théâtrale, devenant la première comédienne sourde ainsi distinguée en France.

Son autobiographie, *Le Cri de la mouette*, révèle au grand public son parcours, ses luttes et son émergence en tant que figure emblématique de la culture sourde. Aujourd'hui directrice de l'International Visual Theatre, elle continue d'explorer de nouvelles formes d'expression et de porter la Langue des Signes Française au cœur de la création artistique.



FEMINISTE AVANT L'HEURE

Emmanuelle Laborit milite pour la reconnaissance de la langue des signes et l'accès des personnes sourdes à la culture et à la société. À travers l'International Visual Theatre, ses prises de parole et ses créations, elle défend l'égalité, la visibilité et la dignité des personnes sourdes, en particulier des femmes. Elle fait de l'art un outil d'émancipation et de transformation sociale.

LE CURRY DE POULET AU LAIT DE COCO

Ingrédients (Pour 4 personnes)

- 600 g de poulet coupé en morceaux
- 1 oignon émincé
- 2 gousses d'ail hachées
- 2 c. à soupe de curry en poudre
- 400 ml de lait de coco
- 1 c. à soupe d'huile
- 1 c. à soupe de jus de citron vert
- 1 poignée de coriandre fraîche (facultatif)
- Sel, poivre
- Riz basmati

Faire revenir l'oignon et l'ail dans l'huile jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants.

Ajouter le poulet et le faire dorer quelques minutes. Incorporer la pâte de curry, bien mélanger pour enrober la viande.

Verser le lait de coco, saler, poivrer, puis laisser mijoter 15 à 20 minutes jusqu'à ce que la sauce épaississe.

Ajouter le jus de citron vert en fin de cuisson pour apporter de la fraîcheur.

Servir bien chaud, accompagné de riz basmati, et parsemer de coriandre si souhaité.

Astuce

Ajouter quelques légumes (poivrons, courgettes, épinards) pour une version plus colorée et encore plus savoureuse !



LA VERRINE AUX FRUITS ROUGES ET SPECULOOS

Ingrédients (Pour 4 verrines)

- 200 g de spéculoos
- 250 g de mascarpone ou fromage blanc
- 20 cl de yaourt
- 2 c. à soupe de sucre ou miel
- 1 c. à café de vanille
- Fruits au choix : fraises, framboises, poires, mangue... selon la saison

Émietter les spéculoos en gros crumble. Dans un bol, mélanger le mascarpone (ou fromage blanc), la crème, le sucre et la vanille jusqu'à obtenir une crème lisse.

Déposer une couche de spéculoos au fond des verrines. Ajouter une couche de crème, puis une couche de fruits coupés.

Répéter les couches jusqu'en haut de la verrine. Placer au frais au moins 1 heure avant de servir.

Variantes

- Remplacer les fruits par de la compote/confiture
- Ajouter du cacao ou pépites de chocolat.
- En version plus légère : yaourt nature et pomme râpée.

LES RECOMMANDATIONS CULTURELLES

LE GANG DES AMAZONES, UN FILM DE MÉLISSA DRIGEARD.

Au début des années 90, cinq jeunes femmes, amies d'enfance, ont braqué sept banques dans la région d'Avignon. La presse les a surnommées "Le Gang des Amazones". Ce film est leur histoire.



DÉAMBULER DANS PARIS

Cette période de fête est idéale pour redécouvrir Paris, se promener dans ses rues et se laisser surprendre par les décos hivernales. Aux Galeries Lafayette, vous pourrez admirer les vitrines, le Grand Sapin et même accéder librement au toit terrasse afin de bénéficier d'un panorama exceptionnel. Les Champs-Elysées eux, s'illuminent chaque soir jusqu'en Janvier. Autant de tableaux colorés, foisonnantes et chaleureux à découvrir dans chaque arrondissement !

EXPOSITION AU GRAND PALAIS



Plongez dans l'univers bouillonnant de Niki de Saint Phalle et Jean Tinguely à travers le regard visionnaire de Pontus Hulten. Entre passion et création sans limites, cette exposition révèle l'incroyable alchimie qui unit ces artistes et leur complice, bâtissant un art libre, féministe et révolutionnaire.

LA MAISON VIDE, LAURENT MAUVIGNIER

Récemment récompensé du Goncourt, le roman de Mauvignier raconte l'histoire de femmes sacrifiées par le devoir conjugal et d'hommes prisonniers d'une virilité destructrice. Mais au-delà de ces destins individuels, le livre interroge le rôle de l'Église dans le maintien des mensonges familiaux.

LES VOEUX

En cette fin d'année, FDFA tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur solidarité et leur présence, font vivre notre association.

Que 2026 soit une année de force, de créativité et d'émancipation pour chacun.e.

Continuons à faire entendre nos voix, à soutenir les parcours de vie, à défendre l'inclusion et à célébrer la puissance des femmes en situation de handicap.

Pour 2026, notre résolution est claire : continuer sans relâche la lutte contre les violences faites aux femmes en situation de handicap, amplifier la prévention, soutenir les victimes et faire reculer les discriminations qui persistent.

Toute l'équipe de FDFA vous souhaite de belles fêtes et une année nouvelle pleine d'énergie et d'espoir.

Femmes handicapées, mais pas invisibles !

Meilleur voeux
2026

De toute l'équipe FDFA